

ARRÊTÉ

Le Ministre des Affaires culturelles

VU la loi modifiée du 31 Décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret modifié du 18 Mars 1924 déterminant les conditions de son application ;

VU l'avis de la commission supérieure des monuments historiques en date du 12 Juin 1972

A R R E T E

ARTICLE 1er - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les monuments historiques :

ORNE

SAINTE-MARGUERITE-de-CARROUGES - Eglise Sainte-Marguerite

- Maître-autel, tabernacle, retable et ses statues, pierre et bois sculpté, fin XVII^e s. début XVIII^e s.
- Chaire à prêcher, bois sculpté et panneaux peints, fin XVI^e début XVII^e s.

SAINT-AURICE-les-CHARENCEY - Eglise Saint-Maurice

- La Crucifixion, toile, XVII^e s.

SERIGNY - Eglise Saint-Rémy

- Retable du maître-autel, son panneau sculpté, "Le Baptême du Christ" et ses statues, pierre et bois sculpté, début XVIII^e s.
- Deux confessionnaux, bois sculpté, XVII^e s.
- Blason de François Bohier, doyen du chapitre de Tours, pierre sculptée, 1553.

TANQUES - Eglise

- Gradins, tabernacle et retable du maître-autel, bois sculpté, XVII^e s.

TINCHEBRAY - Eglise des Montiers

- Tabernacle, retable du maître-autel, sa toile "L'Assomption" et ses statues, bois sculpté, XVII^o s. toile XVIII^o s.
- Lutrin, bois sculpté, XVII^o s.
- Grille du chœur, fer forgé, XVII^o s.
- Autel, tabernacle, retable et ses statues, Saint Pierre et Saint Paul, bois sculpté, XVI^o et XVIII^o s. (côté sud)
- Abbé, statue, pierre, XV^o s.
- Autel, tabernacle, retable et sa toile, "Sainte Anne et la Vierge", bois sculpté peint en faux marbre, XVIII^o s. (crois. nord)
- Douze stalles, bois sculpté, XVIII^o s.

LES TOURAILLES - Eglise Saint-Martin

- Tabernacle, bois sculpté et doré, XVIII^o s.
- Saint Hubert, bas-relief, pierre sculptée, XVI^o s.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département de l'Orne, aux maires des diverses communes affectataires qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 10 MAI 1973

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur-adjoint de l'Architecture

Claude HIRIARD